

Transcription de la Conférence de Monseigneur Soviguidi du 16 octobre 2025, dans le cadre des « Rencontres du CCIC », au siège du CCIC, à Paris

Première partie : **La voix du Saint-Siège à l'Unesco et dans les organisations internationales en général**

Les fondamentaux : le Saint-Siège a une présence tant au plan bilatéral que multilatéral dans beaucoup d'organisations internationales, pilotée par la secrétairerie d'État, et en son sein la section pour les relations entre les états et les organisations internationales. Le Saint-Siège s'appuie sur son autorité spirituelle et morale. Elle ne s'impose ni par la force militaire- elle n'en a pas- ni par les sanctions économiques, d'autant plus que leurs effets touchent en général les plus pauvres, les plus vulnérables, comme par exemple au Burkina évoqué par l'un de vous ici, pas non plus par pression médiatique, mais plutôt par le *soft power*, l'influence de médiation. Ce pouvoir s'applique en matière de médiation pour la paix, de dialogue interreligieux- et je salue l'adoption hier par le conseil exécutif d'un amendement au grand programme de l'UNESCO, le C/5, qui rétablit le dialogue Inter religieux comme facteur de paix- l'humanitaire, le plaidoyer pour les droits humains et la protection de l'environnement. Les initiatives diplomatiques du Saint-Siège s'inscrivent toujours dans une dynamique de dialogue et de coopération dans un monde marqué par les tensions et la polarisation. Le choix d'une position de neutralité politique évite de se laisser entraîner dans des alliances avec des pays ou blocs de pays ou partis politique. Cette neutralité renforce sa crédibilité et lui permet d'intervenir sur des questions humanitaires et morales, de façon efficace. Le Saint-Siège a aussi une position claire sur tout ce qui est résolution de conflits, ni par la force, ni par la guerre, mais seulement par la négociation et les voies pacifiques, position répétée à toutes les époques. Il ne s'affronte pas à l'un ou à l'autre des belligérants, même s'il n'est pas toujours écouté. Sa position reste la même. Par exemple Saint Jean-Paul II, dans le conflit entre les États-Unis et l'Irak.

Deuxième partie : **Les grandes lignes du discours historique de Saint, Jean-Paul II** le 2 juin 1980 au siège de l'UNESCO :

Un premier aspect de ce discours est le retour aux sources, à l'acte constitutif. Monsieur Amadou Mahtar M'Bow était le directeur général de l'Unesco. Selon le témoignage de plusieurs anciens de l'Unesco dont certains ici dans la salle, Federico Major disait toujours que dans les situations les plus complexes, les solutions se trouvaient dans l'acte constitutif de l'Unesco. Un des aspects du discours de Jean-Paul II correspond à cela. Il rappelle ce qui a inspiré les fondateurs de l'Unesco : « poussés par un désir spontané de paix, d'union et de réconciliation, servir la paix et le progrès de l'humanité sur l'ensemble du globe ». Ils étaient convaincus qu'à l'issue de la deuxième guerre mondiale, il fallait travailler à ce que les peuples se rencontrent et se parlent, et ne cherchent plus à résoudre les conflits par la force. Ce retour aux sources et à l'identité de l'Unesco me paraît fondamental. Beaucoup de tendances actuelles à biaiser cette identité se font jour, je l'ai constaté dans mes conversations avec les ambassadeurs. L'UNESCO s'est donné pour vocation non pas de se fonder sur les équilibres géopolitiques mais de chercher à construire la paix dans la tête et dans le cœur de tous les êtres humains.

Un deuxième aspect du discours de juin 1980 est la centralité de l'homme. Il a eu des paroles très fortes. « J'insiste , en me référant aux origines de votre organisation, sur la nécessité de mobiliser toutes les ressources qui orientent la dimension spirituelle de l'existence humaine

qui témoignent du primat du spirituel dans l'homme, de ce qui correspond à la dignité de son intelligence, de sa volonté et de son cœur pour ne pas succomber de nouveau à la monstrueuse aliénation du mal collectif qui est toujours prêt à utiliser les puissances matérielles dans la lutte exterminatrice des nations contre les nations ». Après avoir souligné la centralité de l'homme et l'importance de sa dimension spirituelle, il a touché la question de la culture.

C'est le troisième aspect de ce discours. Il souligne qu'elle est étroitement liée aux valeurs essentielles de l'homme, aux valeurs spirituelles de l'homme, son intelligence, sa pensée, son cœur et non d'abord à ce qui est matériel, ni aux biais culturels, artistiques, produits par la culture. Il subordonne la production culturelle au génie culturel. Il souligne aussi la dialectique de l'unité de la culture et sa pluralité. Chaque être humain a sa propre identité culturelle, unique qui le définit comme personne, qui ne doit jamais être niée au profit d'une quelconque mondialisation. En même temps cet individu baigne dans une pluralité culturelle, chaque culture doit avoir sa place et sa voix dans le concert des nations. Sans le respect des cultures il sera impossible de construire une paix durable. Chaque peuple a besoin d'être reconnu, respecté dans son identité culturelle. Jean-Paul II est connu pour être un apôtre des racines chrétiennes de la culture européenne. Il en a parlé partout, en particulier à l'Unesco. Il a dit : « La présence du siège apostolique auprès de votre Organisation, bien que motivée aussi par la souveraineté spécifique du Saint-Siège, prouve par-dessus tout sa raison d'être dans le lien organique et constitutif qui existe entre la religion en général et le christianisme en particulier d'une part, et la culture d'autre part. Cette relation s'étend aux multiples réalités qu'il faut définir comme des expressions concrètes de la culture aux diverses époques de l'histoire et dans tous les coins du globe ». Il souligne si le Saint-Siège est à l'Unesco, ce n'est pas d'abord en raison de son identité dans le droit international, mais parce que le Saint-Siège reconnaît un lien étroit structurel entre la culture et la religion, effort que les O.N.G. ont fait pendant des années. Leur droit de porter la religion à l'Unesco leur a été nié pendant des décennies, et au moment où on obtient un début de résultat, il est opportun de rappeler ce que Jean-Paul II disait déjà en ce sens. Après les racines chrétiennes, il a fait une ouverture sur toutes les autres richesses culturelles des autres peuples non européens comme des autres cultures religieuses, c'est important aussi. Sur la question de l'éducation, soulignant le rôle de la famille, des parents, insistant sur la souveraineté de chaque nation et son droit à sa propre identité culturelle, il a fait appel à la vigilance afin que la science et la technologie, soient vraiment au service de la vie et du bien-être de l'homme dans toutes ses dimensions.

Ce discours a été long et dense, cet aperçu est sommaire, et je vous invite à le relire de plus près, car il est source d'inspiration dans à peu près tous les domaines de l'Unesco.

Troisième partie : [**La voix de l'Eglise et du Saint-Siège à l'Unesco pendant mon bref mandat**](#)

La première mission de l'observateur permanent et d'être présent à toutes les réunions institutionnelles de l'Organisation : conférence générale, conseil exécutif, et tous les autres organes qui gèrent la vie et la vocation de notre Organisation. Dans le concret, avec l'aide d'experts et de collaborateurs surtout de bénévoles et stagiaires, j'essaie d'assurer la présence du Saint-Siège à tout ce qui est réunions et débats, réunions intergouvernementales, symposiums, programmes culturels ou célébration d'anniversaires, participer aux différentes initiatives des divers états membres -et elles sont nombreuses, parfois une quinzaine d'invitations en une seule journée- parfois bien compliqué de faire des choix faute d'avoir comme Padre Pio le don de bilocation !. On doit parfois renoncer à

certaines. Au-delà de toutes les activités, j'ai accompli ma mission- c'est ma vision personnelle- comme une présence, une présence discrète et humble, à travers la construction de bonnes relations avec les différentes délégations, cela afin de promouvoir les valeurs de la doctrine sociale de l'église, valeurs de paix, de justice, afin de réduire les inégalités qui ne font qu'exacerber les tensions, les valeurs de solidarité entre les peuples, de respect de la dignité de la personne humaine, du respect de la vie, du droit à la liberté religieuse, à la liberté de confiance.

La mission de l'Observateur se vit en relation étroite avec les dicastères du Saint-Siège, l'Observateur n'est jamais seul. Et souvent quand il y a un projet de résolution, ma délégation , avec mes collaborateurs, l'étudie, l'envoie à Rome, puis on reçoit des instructions et on les transmet au Secrétariat de l'Unesco et aux délégations pour essayer qu'elles appuient nos positions. En tant qu'observateur, on n'a pas droit à la parole pendant les négociations, mais seulement lorsque tout est déjà décidé, pour donner notre opinion. Pour avoir un impact, il faut avoir négocié en avance avec les états membres.

Je voudrais préciser que mon action ne s'est pas focalisée en premier sur les interventions et les prises de parole en public. J'ai privilégié le dialogue, le personnel, la compréhension mutuelle, la discréption. J'ai privilégié le *soft power* dont j'ai déjà parlé et qui est l'identité habituelle du Saint-Siège dans les relations internationales. Je pense que c'est une des raisons qui fait que le Saint-Siège a choisi de ne pas être un membre des organisations internationales. De cette façon il ne se situe pas dans les blocs, ne fait pas des alliances, il reste au-dessus des parties.

Mon expérience à l'Unesco a été à la fois une expérience heureuse, exaltante, et quelques fois je dirais douloureuse. Il y a eu des débats où j'ai senti l'âme de l'Unesco, son identité de recherche de consensus. A Riyad pour la conférence sur le patrimoine mondial, les décisions ont été prises par consensus alors que quand on parle de la guerre en Ukraine, et que la Russie prend la parole, tous les pays de l'Europe Occidentale sortaient, c'était en mars 2022, je venais à peine d'arriver. Il y a eu la septième session extraordinaire du conseil exécutif sur le conflit en Ukraine. Je me suis senti totalement désarçonné de voir que dès que l'ambassadeur de Russie prenait la parole tout le bloc de l'Union Européenne sortait de la salle. Il avait reçu consigne pour cela. Je me suis dit : où je me trouve ? C'est le laboratoire des idées où on doit dialoguer et c'est en même temps le lieu où on se ferme l'un à l'autre, on refuse de s'écouter. Je ne dis pas que la Russie a raison d'envahir l'Ukraine, comprenez-moi bien. Il y a des choses qui vous choquent et en même temps d'autres qui vous exaltent. Je pense que dans la dynamique des organisations les deux vont toujours de pair. D'ailleurs, dans nos églises, il y a des choses qui nous exaltent et d'autres qui nous découragent, il ne faut pas se faire d'illusion, c'est la vérité de la vie. Je ne dis pas cela pour juger l'Unesco, je ne fais qu'un constat pour me mettre devant les défis de l'organisation et voir comment les gérer de façon responsable.

La mission du Saint-Siège ne peut pas suivre tous les thèmes de l'Unesco donc au niveau de chaque secteur nous avons dû établir des priorités. L'un des secteurs que nous avons privilégiés est celui de l'éducation, et même avec la Directrice générale adjointe, Madame Gianini, impossible de tout suivre. Nous avons mis l'accent sur les conventions pour la reconnaissance des titres universitaires qui permet aux jeunes de circuler d'un pays à l'autre, de voir leurs diplômes reconnus de façon plus facile et permettre des échanges entre les universités ou les professeurs. Pour cette raison le Saint-Siège a adhéré à toutes les conventions de reconnaissance, qu'elles soient régionales comme mondiales, ce qui est un cas unique : la plupart des pays ont adhéré à la convention de leur région et à la convention

globale, le Saint-Siège a adhéré à chacune des conventions. Dans le cadre du programme de l’alphabétisation et de l’éducation tout au long de la vie dans lequel le Saint-Siège s’est engagé depuis 1965, chaque année le 8 septembre- journée internationale de l’alphabétisation- il y a un message du pape pour encourager l’effort en la matière, l’effort en matière d’alphabétisation. Le Saint-Siège considère que l’alphabétisation, la formation culturelle ouvrent l’esprit et permettent le dialogue et favorisent la paix.

Nous sommes engagés dans le programme des chaires UNESCO et du réseau Unitwin, il y a au moins deux universités du Saint-Siège qui font acte de candidature à l’Unesco, l’université du Latran possède une chaire UNESCO et l’université salésienne de Rome est engagée dans le processus de reconnaissance d’une de ses chaires comme chaire UNESCO.

De façon récente il y a deux ans avec la réunion d’Abou Dhabi, on a établi un partenariat pour une éducation verte, un thème qui était cher au pape François. La délégation s’est fait partie prenante et le Saint-Siège s’est engagé dans ce partenariat.

Au niveau du secteur des sciences naturelles et celui des sciences humaines et sociales, dimension technique d’une part et éthique de ces techniques au sein de SHS, nous sommes présents pour suivre tout ce que ces nouvelles technologies peuvent avoir comme impact positif ou négatif sur la vie des personnes et des sociétés. Le CCIC a été très actif et engagé sur la question de l’IA après la recommandation de l’Unesco sur l’intelligence artificielle. On a aussi beaucoup dialogué avec certains d’entre vous pendant l’élaboration de la recommandation en cours d’adoption sur les neuro-technologies qui sera adoptée en novembre en Ouzbékistan lors de la conférence générale.

Au niveau du secteur de la culture, nous sommes très présents car au sein de la convention mondiale du patrimoine, le Saint-Siège est membre et pas seulement observateur. Ce choix a été fait parce que toute la cité du Vatican est enregistrée au patrimoine mondial de l’Unesco. C’est un cas unique.

Mes interventions pendant les quatre années que j’ai passées ici, que ce soit au conseil exécutif, à la conférence générale, pendant les conférences mondiales pour la paix organisées par les bouddhistes, à l’occasion de la célébration de Thérèse de Lisieux, la célébration du patriarche arménien, tant d’autres, mes interventions ont toujours eu en commun l’objectif de laisser un message de paix. Vous avez pu remarquer que quand on touche les questions d’Ukraine ou de Palestine, je ne prends plus la parole car je me suis rendu compte que c’est clivant : un groupe attaque l’autre, et l’autre réplique. C’est la même chose entre l’Azerbaïdjan et l’Arménie. Ma parole dans cette situation sera instrumentalisée, elle n’aura plus son identité et sa force morale. Tout en étant très proche de ceux qui souffrent, tant de palestiniens... Je suis très proche de la délégation palestinienne, mais j’ai préféré sur cette question être plutôt discret.

Vous allez continuer la vie et le service à l’Unesco au cœur de toutes ces tensions, mais aussi au cœur de cet effort de consensus. Nous sommes à un moment de changement, Madame Azoulay, après deux mandats, est en train de conclure sa direction de notre organisation. Ce sera sans surprise, monsieur El Enani qui prendra la direction dès la fin de la conférence générale.

Je souhaite à chacun de vous une fructueuse collaboration avec la nouvelle équipe. Je souhaite à vos O.N.G. beaucoup de succès dans vos engagements. Et aussi une fructueuse collaboration avec mon successeur Mgr Roberto Campisi. Je vous encourage à continuer une collaboration active avec lui. Je vous remercie.

